Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nouvelle étape dans la réorganisation des sciences de la vie à l'Université de Lausanne

Le Conseil d'Etat a adopté un crédit d'étude de 400'000 francs pour la réhabilitation et la réaffectation de l'Amphipôle à l'Université de Lausanne. Ce bâtiment abritera à terme le département de neurosciences fondamentales de la Faculté de biologie et de médecine. Cette étape permettra à l'UNIL de renforcer sa place dans le domaine des sciences de la vie; elle s'inscrit dans sa stratégie de développement centrée sur l'homme et le vivant dans leur environnement naturel et social.

Le Conseil d'Etat a adopté au printemps 2007 le «Rapport complémentaire et proposition de réorganisation thématique des sites de recherche et d'enseignement en biologie et médecine à l'UNIL et au CHUV», porté par l'ensemble des partenaires, y compris l'EPFL.. Cette nouvelle organisation se décline pour l'UNIL en trois axes: un pôle d'immunologie internationalement reconnu à Epalinges avec la biochimie, la vaccinologie et l'Institut Ludwig; un centre du cancer sur le site du Bugnon ainsi que les locaux d'enseignement nécessaires à la Faculté de biologie et de médecine (FBM) et la HECV-santé ; un redéploiement sur le campus de Dorigny de l'ensemble des neurosciences fondamentales, sous la forme d'un département de neurosciences et d'imagerie cellulaire. C'est sur ce dernier point que porte la demande de crédit d'étude adoptée par le Conseil d'Etat.

Le département de neurosciences et d'imagerie cellulaire, nouveau département de la Faculté de biologie et de médecine (FBM), prendra place dans l'Amphipôle, à Dorigny. Il aura pour base le remodelage de l'actuel département de biologie cellulaire et de morphologie, logé au Bugnon 9, dans le bâtiment historique de l'Ecole de médecine, et accueillera d'autres groupes de recherche, actuellement dispersés dans le bâtiment hospitalier. Le pôle des neurosciences fondamentales sur le campus de l'UNIL à Dorigny bénéficiera de la dynamique créée par sa proximité avec le Centre intégratif de génomique et l'ensemble de la biologie de l'UNIL, avec le Centre d'Imagerie biomédicale commun aux cinq institutions hospitalo-universitaires lémanique et avec le Brain and Mind Institute de l'EPFL.

A l'occasion de la conférence de presse tenue pour présenter les éléments relatifs au crédit d'étude pour l'Amphipôle, Anne-Catherine Lyon, cheffe du Département de la

formation, de la jeunesse et de la culture, a également dressé un point de situation sur deux autres projets d'infrastructure liés au développement de l'UNIL :

- le bâtiment Geopolis, dont le chantier a débuté fin 2009 et dont le coût total, subvention fédérales comprises, se monte à 160 millions de francs.

- la Ferme de Dorigny, qui abrite la Fondation Jean Monnet pour l'Europe, pour laquelle le Conseil d'Etat a adopté un EMPD portant sur la construction d'un abri de biens culturels sécurisés, enterré sous la terrasse sise devant la Ferme. Ces travaux, devisés à 2,4 millions, doivent permettre de créer un espace suffisant pour conserver les importants fonds d'archive de la Fondation.

Anne-Catherine Lyon a également souligné que le Conseil d'Etat porte une attention constante aux Hautes Ecole du Canton et qu'il sollicite régulièrement du Grand Conseil les investissements nécessaires à leur développement. Concernant l'Université de Lausanne, et plus particulièrement le site de Dorigny, ce sont plus de 700 millions (subventions fédérales comprises) qui ont été investis depuis l'acquisition des terrains en 1963.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 26 janvier 2010

DFJC, Anne-Catherine Lyon, Conseillère d'Etat, 021 316 30 01 UNIL: Dominique Arlettaz, Recteur, 021 692 20 10